

# Communiqué

du 30 mars 2010



## Un programme d'accompagnement personnalisé IRIS Artisanat, un plan d'actions pour booster les entreprises

**Pour aider les entreprises artisanales à développer leur activité et maintenir leurs emplois en période de crise, le Conseil régional PACA, l'Union Professionnelle Artisanale Régionale (UPAR PACA) et le Fonds Social Européen (FSE) ont débloqué une enveloppe de 500 000 € pour mettre en place « IRIS Artisanat », un plan d'actions et de formations personnalisées, pour les chefs d'entreprise artisanale et leurs salariés.**

IRIS Artisanat prend la forme d'un diagnostic de quelques heures en entreprise, réalisé par un conseiller spécialisé. Sont recueillies puis analysées les informations essentielles sur l'organisation de l'activité : répartition des tâches, gestion des ressources humaines, pratiques commerciales... Cette prestation s'attache à prendre en compte l'ensemble des éléments économiques permettant d'asseoir et de développer la stratégie de l'entreprise : fonds propres et moyens financiers mobilisables, organisation, marketing-commercial... De cet état des lieux se dégage un plan d'actions concret immédiatement applicable.

L'accompagnement IRIS est gratuit pour les entreprises artisanales. Il concerne toutes les activités du secteur: Métiers de Bouche, Bâtiment et Services. Mille entreprises pourront bénéficier de cet accompagnement, dont 300 entreprises dans les Bouches-du-Rhône. Un appel a été lancé pour les entreprises souhaitant en bénéficier.

Aux côtés du Conseil régional PACA, de l'UPAR PACA et du FSE, les représentants de l'artisanat apportent leur expertise et leur proximité avec les entreprises. La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Bouches-du-Rhône (CAPEB 13), la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD 13), la Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services (CNAMS 13) et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) assurent le déploiement immédiat du dispositif.

Compte tenu du poids économique et social de l'artisanat, l'accompagnement des entreprises du secteur des métiers se doit d'être réactif et efficace. Pour répondre à cette urgence, la mobilisation des acteurs locaux est bien réelle, comme se félicite André Bendano, Président de la CMA 13 : « Cet engagement est le signe que les pouvoirs publics prennent la mesure du rôle des entreprises artisanales comme un vecteur fondamental du dynamisme économique de notre région ».



**Contact presse : Marge Vandendries**  
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39  
Mail : [mvandendries@cm13.org](mailto:mvandendries@cm13.org)  
[www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)

**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**  
Bouches-du-Rhône